**Diagnostic**

**de votre situation financière**

**(DSF)**

***Présentation***

*Cet exercice consiste à évaluer votre situation financière à partir d’informations aussi précises que possible. Son résultat est beaucoup plus précis que l’évaluation précédente de votre indice de sécurité financière, mais il repose nécessairement sur des estimations et donc certaines approximations.*

*Si vous le faites pour la première fois, le travail demandé peut être relativement « consistant » voire psychiquement difficile. Mais les bénéfices que vous en tirerez sont à la mesure de l’effort qu’il demande : faire la clarté sur votre situation financière est un premier acte souvent courageux mais essentiel sur le chemin de la maitrise de votre vie financière.*

**Sommaire**

1. Définitions

2. Pourquoi faire le diagnostic de votre situation financière ?

3. Quels sont les critères d’une « bonne » situation financière ?

4. Comment faire le diagnostic de votre situation financière ?

4.1. Calculez votre indice de sécurité financière

4.2. Évaluez votre patrimoine

4.3. Évaluez votre budget

4.4. Évaluez la qualité de votre situation financière globale.

5. Une nouvelle vie (financière) commence…

*Vivre sans connaître sa situation financière,*

 *C’est comme traverser le désert en camion*

*Sans connaître le niveau du carburant dans le réservoir !*

Proverbe touareg.

**1. Définitions**

* Au sens strictement comptable, la situation financière d’une personne ou d’une famille se mesure par l’état de son budget et par la valeur de son patrimoine :

 ***Situation financière = budget + patrimoine.***

* Budget

Selon le dictionnaire, le budget est l’état prévisionnel et limitatif des ressources et des dépenses d’un particulier ou d’une famille (ou encore d’un État ou d’une organisation) *pour une période donnée*.

Par extension, le budget est la somme dont on dispose pour une dépense déterminée (ex. le budget alimentation, le budget transports.)

Dans ce document, nous définissons notre budget comme l’état (l’ensemble) de nos ressources et de nos dépenses courantes pendant une période donnée, qui est le plus souvent le mois, mais qui peut être également le trimestre ou l’année.

Le budget est l’argent qui rentre et qui sort quasi en permanence pendant chaque période. On dit que cet argent circule comme un *flux*.

Le budget est :

* Équilibré si les ressources régulières (ou courantes) R sont égales aux dépenses régulières D ;
* Excédentaire si les ressources régulières R sont supérieures aux dépenses régulières D ; le solde budgétaire positif du mois peut être mis sur un compte d’épargne ou utilisé pour rembourser une partie du montant de nos dettes dont le taux est le plus élevé (exemple : les crédits renouvelable) ;
* Déficitaire si les dépenses régulières D sont supérieures aux ressources régulières R ; le déficit budgétaire du mois vient diminuer le montant de l’épargne – si elle existe – ou nécessite d’augmenter le recours au crédit ;

*Point important :* les dépenses courantes ne comprennent pas les dépenses exceptionnelles telles que l’achat ou les grosses réparations d’un logement, l’achat d’un véhicule ou autres, etc. qui coûteraient plus de 15 ou 20% des ressources mensuelles, ni les rentrées d’argent exceptionnelles - telles qu’un héritage - qui seraient d’un montant supérieur à 20% des ressources mensuelles en rythme normal[[1]](#footnote-1).

* Le patrimoine est la valeur en euros, à une date donnée, de :
	+ Notre *actif,* c’est-à-dire de l’ensemble des biens qu’on possède en principe de façon stable (ex. un logement, une automobile, des meubles, des placements financiers, notre épargne, nos vêtements, etc.) …
	+ …dont on soustrait notre *passif* (c’est-à-dire l’ensemble de nos dettes).

**Notre patrimoine net = notre actif – notre passif (évalués en euros)**

Si nos dettes sont supérieures à la valeur de notre actif, notre patrimoine net est négatif.

A noter qu’on peut avoir : 1/Une situation budgétaire satisfaisante (des ressources régulières supérieures aux dépenses) et en même temps un patrimoine net négatif (des dettes supérieures à la valeur de nos actifs) ; 2/ Une situation inverse : un budget déficitaire mais un patrimoine net positif ; 3/ Un budget excédentaire et un patrimoine net positif ; 4/ Un budget déficitaire et un patrimoine net négatif.

**2. Pourquoi faire le diagnostic de votre situation financière ?**

De nombreuses personnes n’ont qu’une connaissance imprécise et parfois confuse de leur situation financière. C’est notamment assez fréquent pour celles dont la situation financière est fragile, parce qu’elles craignent de découvrir qu’elle est franchement mauvaise (ce qui n’est pas nécessairement le cas !)

Faire le diagnostic de votre situation financière présente pour vous de nombreux avantages :

* Connaître le niveau et l’évolution de vos ressources et de vos dépenses, de votre épargne et de vos dettes, dans vos dépenses exceptionnelles à venir, et plus généralement y voir plus clair dans vos comportements à l’égard de l’argent.
* Jouir d’un plus grand sentiment de sécurité ;
* Découvrir des bonnes nouvelles que vous ne soupçonniez peut-être pas - si votre situation financière est meilleure que vous ne pensiez ;
* Prendre conscience de la dégradation de votre situation – si tel est le cas – et prendre plus rapidement des mesures de redressement qui agiront avant qu’il ne soit trop tard.

Deux remarques à ce sujet :

* Entre 10 et 15% des personnes résidant en France ont des difficultés financières plus ou moins graves. Passagère ou permanente, leur fragilité financière n’est donc pas un fait isolé et honteux, mais un phénomène de société redoutable dont les causes principales sont plus souvent économiques et sociales (la perte de son emploi, la régression du pouvoir d’achat, les accidents de la vie, etc.) que liées à chaque personnes elles-mêmes ;
* Si votre situation financière devient fragile ou très fragile, ne vous laissez pas submerger par des sentiments négatifs : le plus important pour vous est d’en évaluer le danger, d’en comprendre les causes et surtout de chercher à la redresser.

**3. Quels sont les critères d’une « bonne » situation financière ?**

3.1. La réponse à cette question est d’abord subjective

* Une « bonne » situation financière est celle qui permet à une personne ou à une famille de vivre de façon digne et satisfaisante, et notamment de réaliser ses projets les plus importants, sans avoir d’angoisses fortes concernant l’évolution de ses ressources et de son patrimoine.
* Cette définition conduit à constater que certaines personnes ou familles n’ont malheureusement pas les moyens financiers de mener une bonne vie, qu’elles sont parfois en situation de survie, et qu’elles doivent faire des « acrobaties » douloureuses et faire valoir leurs droits sociaux pour subvenir à leurs besoins vitaux. Leur marge de manœuvre pour accéder à une bonne vie est généralement restreinte mais non nulle[[2]](#footnote-2).
* Pour les autres personnes ou familles, la « bonne » situation financière qui leur permet de « bien » vivre peut varier considérablement car leurs besoins ou leurs désirs à satisfaire sont en grande partie différents.
* Gérer son budget consiste d’ailleurs à optimiser le rapport entre la qualité de vie qu’on voudrait mener et la capacité à se procurer les moyens financiers nécessaire pour accéder à cette vie.
* Une réflexion sur cette dernière question est d’ailleurs rarement conduite de manière formelle. Elle est de nature philosophique et devrait constituer la première étape d’une démarche d’apprentissage ou de perfectionnement de la gestion de son propre budget.

3.2. Une autre réponse est plus technique et plus générale et met en jeu :

* Des critères objectifs. Une « bonne » situation financière suppose :
	+ Un budget durablement équilibré ou, mieux, durablement excédentaire, même de très peu ;
	+ Un patrimoine net positif, même s’il est modeste ;
	+ Une épargne de sécurité d’au moins six mois de revenus ;
	+ Un endettement sain et maitrisé (pas de crédit renouvelable, un recours rare au compte débiteur) ;
	+ Des droits acquis à la retraite susceptibles d’assurer une pension suffisante.
* Des critères subjectifs
* La capacité suffisante à « gagner de l’argent » par son travail (compétences, expérience, diplômes, confiance en soi, vie dans un bassin d’emplois accessibles, etc.) ;
* La capacité à - et la volonté de - gérer son budget de façon suffisamment rigoureuse ;
* La capacité à résister aux tentations de la société de consommation qui nous poussent à consommer à la limite - et parfois au-delà des limites - de nos capacités financières ;
* Une relation à l’argent suffisamment saine, c’est-à-dire une vie relativement sage et bonne, pas (trop) d’addiction au jeu, pas (trop) de compulsion d’achat, etc. ;
* La capacité et la volonté de défendre ses intérêts vitaux et financiers face aux prédateurs de toutes sortes du monde socioéconomique ;
	+ Une santé satisfaisante ;
	+ La perspective de certains évènements attendus qui amélioreront cette situation[[3]](#footnote-3) ;
	+ Certains facteurs favorables de l’environnement dans lequel on vit ;
	+ La possibilité, en cas de difficultés, de bénéficier du soutien (affectif, financier, de conseil) des institutions de travail social, de sa famille ou de ses amis proches.

**4. Comment faire le diagnostic de votre situation financière ?**

**4.1. Calculez votre indice de sécurité financière[[4]](#footnote-4)** (remplacer ce texte par celui, automatisé réalisé par Thomas)

*Le questionnaire d’autodiagnostic financier proposé ci-dessous constitue une première étape de votre diagnostic financier. Vous pourrez l’affiner ultérieurement.*

*Il concerne la gestion de votre budget, l’état de votre patrimoine, la relation avec votre banque, mais aussi vos goûts, vos compétences et votre motivation pour gérer attentivement votre argent, etc. Vous pourrez le dépouiller vous-même, c’est très simple.*

*Vos réponses sont provisoires : si vous maitrisez mieux votre budget, vous constaterez probablement des améliorations qui vous réjouiront.*

*Vous pourrez garder confidentiels les résultats de ce diagnostic. Mais aussi en parler avec certains de vos proches concernés par votre situation financière.*

*Si vous faites budget (partiellement) commun avec un ou des proches (ex. conjoint, grands enfants, personne à charge), clarifiez si vous répondez en votre propre nom (cela semble souvent préférable) ou au nom de cette communauté.*

**4.11. Le questionnaire**

1. Estimez-vous que votre situation financière est, dans l’ensemble :
	1. Très satisfaisante
	2. Plutôt satisfaisante
	3. Plutôt problématique
	4. Très problématique

 Commentaires :

1. Estimez-vous que vos relations avec votre banque sont dans l’ensemble :
	1. Très satisfaisantes
	2. Plutôt satisfaisantes
	3. Plutôt problématiques
	4. Très problématiques

 Commentaires :

1. Concernant l’état global de votre endettement (auprès des banques, des établissements de crédit, de vos proches, de votre bailleur, de vos autres fournisseurs habituels), diriez-vous que vous êtes :
	1. Peu ou pas du tout endetté
	2. Modérément endetté
	3. A la limite du surendettement[[5]](#footnote-5)
	4. Surendetté

 Commentaires :

1. Disposez-vous d’une épargne stable[[6]](#footnote-6) ?
	1. Oui, elle représente en moyenne plus de six mois de mes revenus mensuels
	2. Oui, elle représente en moyenne moins de six mois de mes revenus mensuels
	3. Oui, mais elle est faible et je l’utilise souvent pour mes besoins urgents
	4. Non, aucune

 Commentaires :

1. Regardons maintenant quelques éléments importants de votre situation financière :
* Le montant de vos ressources mensuelles
* Le montant de vos dépenses mensuelles
* La valeur financière de tout ce qui vous appartient (logement, épargne, véhicules, meubles, vêtements, bijoux, logement, etc.)
* Le montant du capital restant dû sur toutes vos dettes en cours
* Le total de vos mensualités de remboursement de tous vos crédits
* Le solde de votre compte bancaire.

Que diriez-vous à propos de ces données ?

* 1. J’ai une connaissance assez précise de la plupart d’entre elles
	2. J’ai une connaissance approximative de bon nombre d’entre elles
	3. J’ai une connaissance insuffisante de bon nombre d’entre elles
	4. J’ai une connaissance très insuffisante de la plupart d’entre elles.

 Commentaires :

1. Estimez-vous que vous gérez votre budget personnel ou familial :
	1. Avec précision et rigueur
	2. Plutôt assez bien dans l’ensemble
	3. De manière plutôt approximative
	4. De manière très approximative ou pas du tout.

 Commentaires :

1. Votre compte bancaire est-il débiteur :
	1. Moins de dix jours dans l’année
	2. Entre 10 et 30 jours dans l’année
	3. Entre 30 et 150 jours dans l’année
	4. Plus de 150 jours dans l’année.

 Commentaires :

1. A propos de votre budget mensuel, diriez-vous :
	1. Il est nettement excédentaire
	2. Il est tout juste équilibré
	3. Il est un peu déficitaire[[7]](#footnote-7)
	4. Il est très déficitaire

 Commentaires :

1. A propos de votre budget au cours des 12 derniers mois, estimez-vous que :
	1. La situation s’est nettement améliorée
	2. La situation est restée stable ou s’est légèrement améliorée
	3. La situation s’est un peu détériorée
	4. La situation s’est gravement détériorée

 Commentaires :

1. Si vous ressentez l’utilité de mieux gérer votre budget à l’avenir, pensez-vous que vous allez le faire ?
	1. Oui, je l’ai décidé et je suis certain.e de le faire
	2. Oui, je vais le faire
	3. Je vais essayer de le faire, mais cela risque d’être difficile
	4. Non, probablement pas dans l’immédiat.

 Commentaires :

1. Concernant la gestion de votre argent et de votre budget, quelles sont selon vous :
* Les choses que vous faites plutôt bien ou très bien ?

Commentaires :

* Les choses dans lesquelles vous vous sentez peu compétent.e ou qui vous sont peu agréables ?

 Commentaires :

1. Quelles sont les deux ou trois décisions que vous pourriez prendre pour améliorer votre situation financière (vos ressources, vos dépenses, vos crédits, la relation avec votre banque) ?

Commentaires :

Si vous avez répondu à chacune des dix premières questions ci-dessus, et si vous souhaitez connaitre **votre indice de sécurité financière**, vous pouvez maintenant dépouiller votre diagnostic.

**4.12. Dépouiller votre autodiagnostic financier**

Affectez une note à chacune de vos réponses aux dix premières questions ci-dessus. Chaque question comporte quatre réponses possibles.

* **Notez chacune de vos 10 réponses comme suit :**
* Si votre réponse correspond à la première ligne : 10 points
* Si votre réponse correspond à la seconde ligne : 7 points
* Si votre réponse correspond à la troisième ligne : 4 points
* Si votre réponse correspond à la quatrième ligne : 1 point.
* **Totalisez les points que vous avez obtenus**
* **Évaluez votre indice de sécurité financière**

Si le nombre de vos points est compris :

* Entre 71 et 100 : votre indice de sécurité financière est élevé, vous pouvez vous en féliciter, mais ne relâchez pas votre effort de rigueur ;
* Entre 51 et 70 : votre indice de sécurité est assez élevé : restez vigilant.e pour que cette situation perdure, nul n’est à l’abri d’un accident imprévu ;
* Entre 31 et 50 : votre indice de sécurité est relativement faible, et votre intérêt est de chercher à redresser votre situation financière ;
* Entre 10 et 30 : selon cet autodiagnostic et, sauf erreur dans le dépouillement, votre indice de sécurité est faible, et nous vous suggérons de chercher à l’améliorer, notamment :
	+ - Vous adresser à une institution de travail social compétente en matière de gestion du budget ;
		- Vous renseigner sur les risques que vous courez ;
		- Mettre en œuvre des actions de redressement avec son aide ;
		- Utiliser d’autres supports pédagogiques que nous mettons à votre disposition.

Ajouter le second questionnaire : Comment circule l’argent dans votre famille ??? Ce serait logique de le faire. En reparler avec DD.

**4.2. Évaluez votre patrimoine**

Cette seconde approche vise une plus grande objectivité et une plus grande précision que la précédente.

**4.21. Le tableau du patrimoine**



* A gauche l’*actif*, c’est-à-dire l’ensemble des biens que vous possédez, évalués en euros ;
* A droite *le passif*, c’est-à-dire l’ensemble des *dettes* qui vous restent à rembourser.

 Chaque partie (actif et passif) fait l’objet d’un total évalué en euros.

 La dernière ligne permet de calculer le patrimoine net.

**4.22. Comment remplir le tableau ?**

* Faites l’inventaire de *tout ce qui vous appartient en propre*. Si vous n’êtes pas au clair à ce sujet[[8]](#footnote-8), discutez-en avec les personnes concernées jusqu’à avoir une réponse relativement sûre. Au pire, répondez au mieux, il sera toujours temps de préciser plus tard.
* Évaluez la valeur de chaque bien qui vous appartient :
	+ S’il s’agit d’objets de la vie courante tels que meubles, produits électro-ménagers, vêtements, bijoux, livres, ordinateurs, etc., évaluez-les au prix auquel vous pourriez racheter des objets d’occasion comparables sur un site internet spécialisé ;
	+ S’il s’agit de produits financiers, bancaires ou boursiers, consultez la documentation financière disponible ou demandez à votre banquier ;
	+ S’il s’agit d’une maison ou d’un appartement, de terres, d’un véhicule ou autres, demandez si nécessaire l’avis d’un expert ;
	+ Contentez-vous de fixer un prix approximatif : l’essentiel est de prendre conscience que vous êtes propriétaires d’objets ou de droits et de mieux connaître leur valeur. Et si vous avez des dettes, évaluez le montant restant dû que vous aurez à rembourser.
* *Concernant vos dettes* (cf. tableau ci-dessous)*,* vous devez :
	+ Prendre en compte *toutes celles que vous avez contractées* (envers les banques et les établissements de crédit, envers des particuliers – y compris de la famille ou des proches, et les factures de toutes natures en retard de paiement) ;
	+ Calculer le total de ce qui qui vous reste à rembourser, qu’on appelle le capital restant dû ;
	+ Calculer le total des mensualités de remboursement.



**4.23. Quelles informations vous fournit le tableau de votre patrimoine ?**

* La valeur nette de votre patrimoine vous renseigne sur les moyens financiers dont vous pouvez disposer en cas de besoin :
	+ Soit pour vous-mêmes pour réaliser tel ou tel projet qui vous tient à cœur, pour faire face à un accident de la vie, ou encore pour préparer votre retraite ;
	+ Soit pour aider tel ou tel de vos enfants en cas de besoin ou au moment où vous en léguerez une partie à vos héritiers.
		- * La conscience de la valeur de votre patrimoine vous incite à l’entretenir pour en profiter et pour le transmettre en bon état à vos héritiers.
			* Par ailleurs, il est utile d’embrasser d’un même regard la valeur de l’actif et celle du passif de votre patrimoine : si vos dettes sont plus importantes que vos avoirs, votre patrimoine net est négatif, cela signifie que, en matière de patrimoine, vous êtes « dans le rouge », que votre situation financière est plus ou moins périlleuse et que vous avez intérêt à y regarder de plus prêt et à chercher à la redresser.

**4.3. Évaluez votre budget**

Cette évaluation complète celle, ci-dessus, de votre patrimoine

**4.31. Rappels**

* Le budget est généralement géré mois par mois ;
* Si votre budget est déficitaire de manière sérieuse et durable, votre situation financière peut devenir problématique et vous avez intérêt à agir assez vite, si nécessaire en vous faisant accompagner.

**4.32. Comment apprécier la qualité de votre situation budgétaire ?**

* La première et la meilleure méthode consiste à noter, chaque jour et de façon rigoureuse, toutes vos ressources régulières (on dit aussi *récurrentes*) et toutes vos dépenses régulières, et d’en faire une récapitulation à la fin de chaque mois.

Cette approche permet non seulement de mesurer précisément chaque mois votre *solde budgétaire mensuel* (la différence entre vos ressources et vos dépenses récurrentes), mais elle possède cette vertu magique de vous pousser à diminuer vos dépenses *presque* sans y penser et sans douleur !

Malheureusement, trop peu de personnes la pratiquent ! Si c’est votre cas, nous ne pouvons que vous recommander de la mettre en œuvre. L’Université populaire de l’argent (UPA) peut vous fournir les outils pédagogiques qui vous permettront de le faire.

* Une seconde méthode consiste à évaluer de manière approximative si, mois après mois, vos dépenses récurrentes sont en général supérieures, égales ou inférieures à vos ressources mensuelles et, si possible, pour quel montant. Mais elle peut être trompeuse parce que fondée seulement sur des impressions.
* Une troisième méthode consiste à observer attentivement deux postes révélateurs de la santé de votre budget : celui de votre épargne totale et celui du capital restant dû sur *l’ensemble de vos dettes*.

Si, en dehors de tout événement financier exceptionnel, votre épargne globale diminue, ou si votre capital restant dû augmente, c’est le signe que vos dépenses récurrentes excèdent vos ressources récurrentes (budget à tendance déficitaire). Dans le cas inverse, votre budget est probablement excédentaire.

**4.4. Évaluez la qualité de votre situation financière globale.**

**4.41. Récapitulons**

* La qualité d’une situation financière s’améliore à mesure que la valeur du patrimoine augmente et que le budget est plus excédentaire.
* Le patrimoine peut être évalué de façon relativement précise, mais c’est plus rarement le cas pour le budget.
* Au-delà de ces valeurs purement quantitatives, il convient de tenir compte d’autres composantes qualitatives pour évaluer la qualité d’une situation financière :

**4.42. Faites une évaluation globale de votre situation financière**

Pour cela, nous vous suggérons de :

* Vous munir du tableau aussi précis que possible de votre patrimoine ;
* Apprécier l’état de votre budget au plus près de la réalité, par les moyens suggérés ci-dessus ;
* Consulter votre tableau de bord financier si vous en tenez un depuis au moins un an ;
* Passer en revue un à un les critères objectifs, subjectifs et incertains (voir p. 4 et 5 ci-dessus) ;
* Évaluer de manière pragmatique et noter par écrit en quoi ils augmentent ou au contraire diminuent la qualité et la solidité de votre situation financière ;
* Évaluer si cette situation aura tendance à s’améliorer, à rester stable ou à se dégrader au cours des mois et années à venir ;
* Faire une synthèse de vos principales conclusions en moins de dix points.

**5. Une nouvelle vie (financière) commence**

Si c’est la première fois que vous faites un diagnostic financier approfondi, vous allez découvrir des points nouveaux qui, peut-être, vous inciteront à modifier certains de vos comportements par rapport à l’argent.

Un premier diagnostic financier est souvent le plus difficile. Nous vous recommandons de le renouveler tous les ans ou tous les deux ans. Si vous suivez ce conseil, vous y gagnerez probablement sur quatre tableaux :

* L’exercice sera de plus en plus facile pour vous ;
* Vos investigations seront de plus en plus précises ;
* Vous aurez le plaisir de constater le chemin positif que vous aurez parcouru !
* Surtout, vous pourrez peut-être expérimenter que la meilleure façon de ne pas être envahi en permanence par l’angoisse de manquer d’argent, c’est de passer quelques minutes par jour pour tenir votre budget et votre tableau de bord financier : si vous regardez vos questions d’argent en face et si vous prenez les décisions qu’elles nécessitent, vous pourrez plus facilement les oublier le reste de la journée !
1. Cette règle évite de déséquilibrer le budget pour tel ou tel mois déterminé, ce qui empêcherait ensuite toute possibilité de comparaison d’un mois sur l’autre ou d’une année sur l’autre. De tels investissements plus ou moins lourds, ou des rentrées d’argent exceptionnelles relèvent d’un traitement comptable différents, en lien direct avec l’état du patrimoine. (voir explications dans notre texte sur les Ateliers Solidarité Budget - ASB). [↑](#footnote-ref-1)
2. Certaines histoires de vie en portent témoignage. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ex. : la fin du remboursement du crédit immobilier ; l’accès prochain d’un enfant à l’autonomie économique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Si vous avez déjà réalisé ce test dans un autre cadre, reportez-vous à ses résultats... à moins que vous ne souhaitiez tester si vos nouvelles réponses ci-dessous donneraient des résultats différents... [↑](#footnote-ref-4)
5. On est surendetté lorsqu’on n’est plus en mesure de rembourser l’ensemble de ses dettes (crédits en cours et factures en retard) à l’aide de ses revenus réguliers. Si les factures non réglées s’accumulent, ou si on souscrit de nouveaux crédits pour rembourser ceux en cours, on est probablement déjà en situation de surendettement. [↑](#footnote-ref-5)
6. Définition : l’épargne stable est l’argent déposé de manière durable sur des comptes d’épargne tels que le livret A ou un compte d’épargne-logement, d’abord pour faire face à des accidents de la vie qui pourraient vous mettre en danger financièrement, ensuite pour réaliser un ou des projets qui vous tiennent à cœur. [↑](#footnote-ref-6)
7. Attention à ne pas confondre le fait d’avoir un budget déficitaire et celui d’avoir un compte débiteur : si on a un compte chaque mois débiteur de la même façon, et si ne fait pas de nouveaux emprunts pour rembourser les crédits en cours, cela indique que le budget est dans l’ensemble équilibré ! [↑](#footnote-ref-7)
8. Ex.  Quelle est la part qui vous revient personnellement sur tel ou tel bien immobilier ou foncier issu d’un héritage resté en indivision entre vous-même et vos cohéritiers ? A quel montant pouvez-vous l’évaluer ? Telle somme d’argent reçue d’un ami ou de vos parents est-elle un don ou un prêt ? Etc. [↑](#footnote-ref-8)